

Le ministre des Finances (M. Nowlan) dit que les Canadiens n'accepteraient pas un programme de planification sociale et économique, parce que cela entraînerait la participation de l'État à des décisions économiques importantes intéressant le bien-être de chaque Canadien; parce que cela comporterait une certaine mesure d'ingérence de l'État dans l'aménagement et la localisation de nouvelles industries; une certaine mesure de réglementation de l'État en matière de mise au point de nouveaux produits. Pour ces raisons, le ministre des Finances dit que les Canadiens ne seraient pas disposés à accepter cette notion de planification. A mon avis, le pays accueillerait avec plaisir un véritable programme de planification sociale et économique. J'exhorte le gouvernement à en faire l'essai pour voir si les Canadiens le jugent acceptable. Je déclare au gouvernement qu'à moins qu'il n'entreprenne pareil programme, la population se débarrassera de lui à la première occasion. Au cours d'un débat précédent, le ministre des Finances a demandé au Parlement de donner au gouvernement un an pour éliminer le chômage. Je demande maintenant pourquoi la Chambre donnerait un an au gouvernement quand celui-ci se refuse à prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre un programme de planification sociale et économique.

Il est vrai que l'Office d'expansion dont le présent bill propose la création à la Chambre est un pas dans la bonne voie, mais c'est un pas vacillant qui s'est d'ailleurs fait longtemps attendre. Je le répète, la mesure ne correspond aucunement aux besoins de l'heure, mais tous les partis l'accueilleront avec joie, même s'ils y décèlent certaines lacunes. Du moins, le gouvernement s'est laissé pousser à prendre cette première mesure, en hésitant, et le gouvernement peut s'attendre que les membres du Nouveau parti démocratique continueront à lui pousser dans le dos jusqu'à ce qu'il prenne les mesures qui s'imposent. Aujourd'hui, le gouvernement du Canada est censé se reconnaître responsable de la condition économique du pays. Cela signifie que le gouvernement a l'obligation d'assurer le plein emploi, la prospérité, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour permettre à tous les Canadiens de jouir d'un niveau de vie convenable. Mais le gouvernement ne peut accomplir ce devoir à moins d'être prêt à se servir du pouvoir nécessaire et d'intervenir dans la vie économique du pays. Sinon il ne pourra jamais s'acquitter de la tâche de donner la prospérité et le plein emploi à tous les Canadiens.

Même les États-Unis ont reconnu la nécessité d'une planification économique. Quand les aciéries américaines ont relevé le prix de l'acier de \$6 la tonne au début de cette

année, le président Kennedy les a dénoncées, en déclarant que certaines sociétés géantes avaient décidé d'augmenter les prix sans tenir le moindre compte de leur responsabilité envers le public. Il a signalé qu'une augmentation du prix de l'acier se traduirait par une hausse des prix des automobiles et de toutes sortes d'appareils et dispositifs. En fait, cette augmentation signifierait le relèvement des prix de tout ce qui contient de l'acier. Le président Kennedy s'est rendu compte que la décision au sujet du prix de l'acier ne pouvait pas être laissée au gré de cette industrie. Il s'agissait, en effet, d'une décision qui toucherait des millions de gens. Il a donc fallu persuader l'industrie sidérurgique d'annuler cette augmentation, ce qu'elle a fait d'ailleurs.

Monsieur l'Orateur, pareille chose prouve sans aucun doute la nécessité d'établir des programmes économiques. Les dirigeants du monde des affaires et de l'industrie eux-mêmes ont commencé à s'en rendre compte. Ils se sont aperçus de l'inquiétude croissante du public dans notre pays, que partageant mes commettants dans la circonscription de Vancouver-Burrard, ainsi que, j'en suis sûr, ceux de tous les députés. La population de notre pays s'inquiète de ce que le gouvernement n'ait pas présenté quelque plan ni montré assez d'énergie.

Monsieur l'Orateur, nous reconnaissons tous les grands avantages que nous a valus la libre entreprise. Mais, aujourd'hui, cette libre entreprise n'est, dans bien des cas, ni libre ni entreprenante. Il est ridicule de parler de libre entreprise, à une époque où les prix sont réglementés. Qu'on prenne l'acier, la pâte de bois ou le papier, dans chacune de nos industries-clé, les prix ne fluctuent pas selon le principe de l'offre et de la demande. Au contraire, ils sont fixés. Les grandes entreprises qui ont la haute main sur ces industries les décident entre elles par voie de contrats. Cependant, le niveau des prix nous touche tous dans une large mesure et, pour le vieillard pensionné qui reçoit une petite rente, une augmentation de prix peut faire toute la différence entre une existence assez confortable et la simple subsistance. La ménagère qui se débat tous les jours avec le budget familial devra peut-être abandonner la partie à la suite d'un relèvement de prix.

Comment tenir compte des intérêts du citoyen moyen? Comment tenir compte de l'intérêt de ceux qui travaillent dans les bureaux, dans les usines, des consommateurs et du grand public, quand il s'agit de prendre d'importantes décisions de nature économique? Comment l'homme de la rue peut-il siéger dans les conseils d'administration, où